

## **Chers amis randonneurs**

Le nombre des inscrits est particulièrement important cette année, aussi devons-nous vous rappeler les conditions d'organisation de nos randonnées ainsi que les quelques légères contraintes destinées à faciliter ces sorties.

### **Rappel de la formule des randonnées « Jules Ferry »**

- La distance à parcourir est de 10 à 15km dont les 2/3 environ sont effectués le matin et le reste après un pique-nique. En général nous sommes rentrés à Montrouge avant 16 H.
- Selon les cas nous partons à pied du club Jules Ferry pour randonner dans les communes voisines
- Ou bien nous utilisons les transports en commun pour gagner un point de départ situé à moins d'une heure de Montrouge

### **Organisation du déplacement**

- La randonnée part, à l'heure, du club Jules Ferry. Cette heure de départ est indiquée sur affiche ou mail et peut varier en fonction de la saison et de la durée du trajet- Avant le départ nous demandons d'émarger une feuille de présence.

- Cependant plusieurs d'entre vous préfèrent attendre le groupe à la station Mairie de Montrouge : nous leur demandons instamment de choisir l'entrée "place du Gal Leclerc" et à l'un d'entre eux d'établir une liste de leurs noms pour que la feuille de présence puisse être complétée. Nous rappelons cependant que cette pratique peut faire manquer certaines informations de dernière minute...

- Dans le cas de transports par RER, pour bénéficier du tarif réduit, les billets sont achetés par carnets par un responsable : le prix à rembourser est précisé sur le mail : munissez-vous du montant exact pour éviter les problèmes de monnaie.

- A la station Mairie de Montrouge, dès que vous disposez du titre de transport passez le portillon et regroupez-vous au long du mur du fond afin de ne pas gêner les autres voyageurs.

Évitons de nous entasser dans la même voiture... mais soyons bien renseignés sur les détails du trajet !

### **La randonnée**

Tout le monde ne marche pas à la même vitesse : la file peut donc s'étirer quelque peu : de toute façon, aux changements de direction, vous serez attendus.

En tous cas gardez toujours en vue une personne du groupe. Si exceptionnellement vous deviez vous arrêter, prévenez quelqu'un.

Appliquez la « règle du sac » = si je m'éloigne dans le sous-bois, je laisse mon sac bien visible au bord du chemin : mes amis sauront mieux me retrouver.

De temps en temps, les organisateurs peuvent avoir besoin de pratiquer des comptages : facilitez-leur le travail.

Bonnes chaussures indispensables. Vêtements de pluie et cannes conseillés

***Nous vous souhaitons une bonne saison de randonnées 2016 – 2017 !***